

Délibération 24\_22

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL DU SYNDICAT MIXTE  
D'AMENAGEMENT DU BASSIN DE L'ITON (SMABI)**

<b>Séance du 11 juin 2024</b>	<b>Nombre de délégués</b>
Délibération n° 24_22	En exercice : 7
Convocation : 21 mai 2024	Présents ou représentés : 4
<b>Objet</b> : Adhésion au CEPRI et au Réseau PAPI	Absents : 3

L'An deux-mil-vingt-quatre, le mardi onze juin, les membres du Comité syndical, légalement convoqués en date du vingt et un mai deux-mil-vingt-quatre, se sont réunis à la mairie Conches en Ouche, afin de délibérer. La séance est ouverte à 18h00 sous la présidence de M. Marcel SAPOWICZ.

**Etaient présents :**

Monsieur Marcel SAPOWICZ  
Madame Martine SAINT-LAURENT  
Monsieur Christophe ALORY

**Etaient présents sans voix délibérative :**

Monsieur Christophe CAPELLE

**Excusés :**

Monsieur François BRIZARD (pouvoir à M. SAPOWICZ)  
Monsieur Gérard CHERON

## ADMINISTRATION GENERALE

### ADHESION AU CEPRI (Centre Européen de Prévention du Risque d'Inondation) ET AU RESEAU PAPI

Le Centre Européen de Prévention et de gestion des Risques d'Inondation (CEPRI) est une organisation dédiée à la gestion des risques d'inondation en Europe, créée le 1er décembre 2006, à la suite d'une étude de préfiguration portée en 2005 par le Conseil départemental du Loiret et le ministère de l'Environnement.

Depuis 2009, un réseau d'échanges à destination des structures porteuses de PAPI et de la SLGRI est proposé.

Le Président propose l'adhésion du SMABI au CEPRI et au Réseau PAPI. Le montant annuel de l'adhésion au CEPRI est de 1000 € et au Réseau PAPI de 500 €.

Le Comité syndical, après en avoir délibéré :

- **DECIDE** l'adhésion au CEPRI (Centre Européen de Prévention du Risque d'Inondation),
- **DECIDE** l'adhésion au Réseau PAPI,
- **S'ENGAGE** à verser les participations annuelles,
- **DIT QUE**, le cas échéant, les crédits afférents sont inscrits au budget.

### ADOPTÉ à l'unanimité

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus,  
Le registre dûment signé.

Le Président du Syndicat Mixte d'Aménagement du Bassin de l'Iton  
**Marcel SAPOWICZ**